Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 34 (1896)

Heft: 29

Artikel: Aux ménagères

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-195640

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

souliers à boucles d'argent, des jolis bas et des culottes; des pourpoints garnis de dentelles, des chapeaux à plusieurs coins et des cadenettes enjolivées de rubans ?... Il ne reviendra plus, sans doute, et la mode restera à la chaussure ensevelie sous un pantalon rasant la terre, à l'habit ne variant que du sac à la redingote, au chapeau à l'aile invariablement ronde, sans le moindre petit coin. La mode restera surtout à la tête sans cadenette et même sans cheveux.

Cela prouve que l'homme est devenu sage et généreux: il a enfin reconnu qu'il n'y avait pas trop de place à la maison et dans la rue pour l'ampleur des costumes féminins! Aussi, comme il se fait petit! comme il descend lestement du trottoir ou rase le mur, quand il rencontre une dame, à l'immense envergure, qui nage dans une quantité incroyable d'étoffe comme un petit poisson dans un grand lac!

On a vanté le temps où les chevaliers portaient les couleurs de leurs dames, et dégaînaient leurs épées pour un rien; mais c'est aujourd'hui que l'on connait la véritable chevalerie, celle qui consiste pour les messieurs, à laisser tous les ornements aux dames et surtout à se rétrécir, à se faire petits pour leur laisser tout l'honneur et toute la place. Alice.

Entre deux feux.

Nous trouvons dans un journal de Neuchâtel, de 1752, cette amusante histoire:

Un mariage des plus singuliers a extrêmement diverti notre ville. Deux demoiselles, fort à leur aise, puisqu'elles jouissent de dix mille livres de rente, vivaient ensemble comme deux bonnes sœurs. Elles avaient toujours été fort sages, et jamais l'amour ne leur avait fait faire la moindre folie. Il était d'autant plus à présumer que jamais cette passion ne leur en ferait faire, que la plus jeune des deux a quatre vingt-deux ans bien accomplis.

» Qui croirait qu'à cet âge, où naturellement on ne doit penser qu'à entrer dans le tombeau, le cœur humain se laisserait surprendre à une passion amoureuse? C'est cependant ce qui est arrivé. Ces deux vieilles demoiselles se sont avisées, comme de concert, de s'amouracher tout à coup d'un jeune homme qui est ingénieur des ponts et chaussées, et qui n'était

pas des plus à son aise.

» Pour le mettre plus au large, comme elles ne pouvaient pas l'épouser toutes deux, elles sont convenues de lui donner tout leur bien comme un témoignage constant et perpétuel de l'amour qu'elles avaient pour lui, à condition qu'il épouserait celle des deux pour qui il

se sentirait le plus d'inclination.

» Une passion si peu ordinaire et en même temps si généreuse, méritait quelque retour. En effet, dix mille livres de rente, pour un homme qui n'a presque rien, vaut bien la peine qu'il passe par-dessus ce qu'un pareil mariage a de peu engageant. C'est aussi ce qu'a fait ce jeune ingénieur. Il a fait plus encore: Craignant que son choix ne refroidit, à son égard, la générosité de celle des deux sœurs à qui il ne donnerait pas la préférence, en homme d'esprit, il a trouvé le moyen de se mettre à couvert de ce reproche et des suites fâcheuses qu'il pourrait avoir pour lui.

» Pour flatter ces deux dames, et leur faire croire qu'il les aimait également, le jeune galant leur a proposé d'en remettre la décision au sort et de tirer la courte paille pour savoir laquelle des deux l'aurait pour époux. La proposition ayant été agréée et mise à exécution, le hasard a voulu que la moins vieille lui soit échue, à son grand déplaisir, peut-être.

» En effet, si le sort l'eut fait tomber sur l'aînée, qui a 94 ans passés, il aurait eu l'espérance de se voir veuf beaucoup plus tôt; ce qui n'est pas une petite consolation en pareille ren-

» Quoiqu'il en soit, ce mariage singulier vient de se célébrer en cette capitale, avec d'autant plus de pompe et de magnificence que la générosité des contractants n'a point été gênée par le désir d'économiser pour les enfants qui pourraient naître d'une alliance si bizarre. »

On novè tzévau.

Ti cliâo Monsus dé vela, mîmament cliâo qu'ont zão zu traina lão tsausés su lé bancs dâi z'Académié et dâi z'Universitâ et qu'ont recordà cein qu'on l'ai dit l'histoire naturelle dâi bîtès, dâi dzeins, mêmameint dé la vermena, dein clliâo biau lâivro qu'ont étâ fè pé on certain Buffon et on autre qu'on lâi desài Cuvier, on ne sâ pas trâo porquiè étiont dâi dzeins bin éduquâ, mâ, voudré fremâ que n'ariont pas pu mè derè à quinna race appartint certain tzévau que n'ein pè tsi no.

Clliâo qu'ont étâ pè Berna po recordâ po vétérinéro sâvont bin cein que l'est qu'on alezan, on pur sang et mîmameint on tsévau arabe, et à leu lo pompon po gari clliâo bêtès quand l'ont lo gourmo, âo bin oquiè d'autre, mâ po la cavalla que vè vo dere, ne sariont pas pi l'âi repetassi n'a tsamba, se le sein rontâi iena.

Po lo tzévau que vo dio, min dè boré, dé lincou, ni dé bredès po lo menà; pu l'a on tant bon caractéro, jamé ne rüe et l'est tant sadzo que vo pâodè lo laissi pllianta dou iadzo vingtquatre hâores dévant n'a pinta que ne derâi pas on mot et que restérâi quie sein budzi, ni brâmâ. Lè tavans ne l'âi pâovont rein: assebin lo colonet Wille arâi bin volliu ein recrutâ de cllia race po noutra Cavaléri, mâ n'y a pas zu mèche, kâ lo tsévau que vo dio n'a què trâi piautès et la Confédérachon n'en vâo rein.

Ora que vos sédès cein que l'est qué la bîte, vaitsé l'histoire que volliavo vo conta:

On dzouveno gaillâ, on Français, que démâoravé pè châotré, avâi toparâi étâ d'obedzi dé férè se n'écoûla militéro et fut coumeinda po allâ pè Annecy. Arrevâ lé, on lo recruté dein la cavaléri et dut bô et bin l'âi restà trâi z'ans.

Quand l'eût fini son teimps, revegne dein lo canton dè Vaud, et vo sédès coumeint sont cllião valottets que vignont dé passà l'écoûla: sâvont sé bragâ et à lè z'ouré nien a min à leu

po férè quiè que sâi.

Adon, lé premi dzo que l'étâi pè châotré, bragavè dein totès lé pintès dâo veladzo que la cavaléri de son payi étâi la premîra dein tota l'Uropa et que li-même avâi mîmameint reçu n'a médaille po avâi bin su montâ. Et à clliâo que l'attiutàvon lào fasài:

Voudrâi bin trâova dein lo veladzo on tzévau d'attaque po vo montrà cein que l'est qué

la cavaléri pè tsi no?

On païsan, qu'étai on bon farceu, l'âi fe:

Oh! bien rien de plus facile, c'est à votre service; venez seulement chez moi demain matin, j'en ai trois bons à votre choix et je les mets de grand cœur à votre disposition.

Lo leindéman, qu'étâi justameint n'a demeindze, vouâiquie mon compagnon qu'arrevè, avouè dâi grantés bottes à la *cuiller*, dâi z'éperons, et onna petita dzibllia po fouatâ la cavala.

Lo gaillà demandé à vâiré lé tzévau.

Lo paîsan qu'avâi sailli dû la remise dou âo trâi tsévau de lotta, lé lâi montré et l'ài fa:

Ora preni cé que vo farè lo mé pliési!

Vo vâidès d'ice la mena dé stu gaillà et né pas fautâ dè vo derè que l'a tot balameint veri lo dou âo païsan, sein l'âi derè bondzo. Parait que la leçon a été bouna: n'a pas repipâ on mo dè la cavaléri.

Ora, po clião dão Conteu que ne sariont pas enco cein que l'est qu'un tsévau de lotta, lão deré que c'est cé afférè à trâi piautès io on met la lotta, âo bin se vo volliâi la cavagné, quand on portè la terra âo bin lo fémé pè lè vegnés.

Aux ménagères.

Nous lisons dans un journal français:

« Il n'y a pas de bonne cuisine sans bon bouillon. La cuisine française, la première de toutes les cuisines, doit sa supériorité à l'excellence du bouillon

Beaucoup de ménagères se laissent imposer par les bouchers des non-valeurs nommées par eux réjouissances, probablement parce que cette vente réjouit ces messieurs. Eh bien! ces os, qui constituent la réjouissance, ne valent absolument rien... sinon pour fabriquer de la colle! (A Lausanne, on les nomme charge. C'est une charge en effet. Red.)

» Lisez plutôt ce que disent les savants: Les os ne sont d'aucune utilité dans l'alimentation. Lorsqu'on met un os dans un pot-au-feu, une partie de la gélatine contenue dans les pores de ces os finit par se dissoudre et les vides qu'elle y laisse se garnissent des sucs de la viande tenus en suspension dans le bouillon; aussi, après une ébullition de cinq à six heures, l'os devient-il excellent à sucer, car il a absorbé les meilleurs éléments du po-

» Le jarret de bœuf, en si grande faveur chez les gargotiers pour la confection du bouillon, doit également en être exclu; le bouillon épais qu'on en obtient est tout simplement de la colle.

» Le bon bouillon est clair et limpide.

C'est encore une erreur de croire que les volailles ajoutent, à moins qu'elles ne soient très vieilles ou très grasses, quelque chose aux principes nutritifs du bouillon. Le pigeon, lorsqu'il est vieux, la perdrix rôtie d'avance, le corbeau, en novembre et décembre, ajoutent beaucoup à la sapidité et à l'arôme du bouillon. »

MARAMA Chiens et byciclettes.

Le tribunal d'Alger vient de statuer sur un procès qui intéresse tous les bicyclistes.

M. P..., monté sur une bicyclette « roulait » à une allure normale dans la rue Bab-el-Oued, lorsqu'un chien, appartenant à M. D. D..., se ieta en aboyant sur la machine et désarçonna le cycliste, qui tomba sur la chaussée.

M. P... assigna le propriétaire de l'animal en 50 francs de dommages-intérêts, pour réparation: 1º de sa machine; 2º du préjudice que sa chute lui avait occasionné.

Le tribunal aurait, d'après un journal local, rendu le jugement étonnant dont la teneur suit :

Le tribunal,

Attendu que les chiens, la chose est certaine, ont la haine des vélocipédistes et s'acharnent à leur poursuite; qu'il faut cependant bien, à une époque où tant de gens vont à bicyclette, que les animaux s'habituent comme tout le monde à ce genre de locomotion;

Que les bicyclistes sont bien parmi les passants que protège contre les chiens l'article 479, paragraphe 7 du Code pénal;

Mais que, d'autre part, ceux qui montent à bicyclette sont naturellement familiarisés avec les accidents, et que la somme réclamée de ce chef par P..., à titre d'indemnité, est exagérée.

Par ces motifs,

Condamne D... à payer à P... la somme de 25 fr., coût de la détérioration de la machine, et celle de 1 fr. pour indemniser P... du désagrément que lui a causé sa chute.

Journal de l'Exposition nationale. - Livraison du 10 juillet: La photographie à l'Exposition. Eine neue Kultur- und Industriepflanze. — Nos chemins de fer de montagne. — L'industrie laitière à l'Exposition. — Alpinisme. — L'art militaire à l'Exposition. — Die Sennenfahrten, am 2. Juli 1896 im Schweizerdorfe angefürt. — Une exposition internationale. — Fête de lutteurs au Village suisse. Chronique de l'Exposition. - Gravures.